

Texte de l'allocution lors de la manifestation du 10 juin à Beauport pour la protection des terres agricoles des Sœurs de la charité.

(Livré par Estelle Le Houx, administratrice de Protec-Terre.)

(Introduction)

Qu'est que Protec-Terre ? C'est un organisme sans but lucratif créé en 1999 à la suite du constat de dégradation accélérée du domaine agricole du Québec.

Nos principaux objectifs sont :

- La conservation à perpétuité d'un patrimoine agricole écologique par le biais de fiducie d'utilité sociale.
- Le support à la relève agricole
- L'accès aux urbains à une alimentation écologique

Comme vous le constater, Protec-Terre se devait d'être présent à l'événement d'aujourd'hui.

(La valeur des terres)

La vente des Terres des Sœurs de la charité s'inscrit dans une **vision à court terme**. On vend le capital (la terre) mais on se prive du coup des bénéfices récurrents.

Dans ce cas-ci, les bénéfices socio-économiques sont nombreux :

- La production annuelle de légume sains et de bonne qualité.
- Son rôle d'éducation
- Sa contribution à la biodiversité, papillons, abeilles, oiseaux et j'en passe, qui ont leur habitat et qui participent à l'équilibre des écosystèmes
- La réduction des ilots de chaleur.
- La réduction des émissions des gaz à effet de serre en raison de la réduction du transport des légumes aux consommateurs.
- Et bien d'autres bénéfices.

Et si ... l'on chiffrait la valeur de tous ces bénéfices

Puis... d'en faire la somme.

Est-ce que le « deal » de la vente en vaut vraiment la peine?

(La terre, c'est sacré)

Outre sa valeur financière la terre a un caractère **sacré**, la terre porte la vie. La terre est essentielle à la vie.

La terre est généralement considérée comme bien quelconque ... **une commodité** mais en raison de sa nature spécifique et ses rôles essentiels, elle relève du **bien commun**. Ainsi on doit la considérer dans une catégorie à part ... une catégorie supérieure.

(Justice intergénérationnelle)

En vendant les terres à des promoteurs immobiliers on prive les générations futures des bénéfices de celles-ci.

Ces générations ne peuvent se faire entendre, mais ce seront elles qui devront vivre avec les conséquences des décisions actuelles.

Certains groupes et individus en tireront avantage au détriment des prochaines générations.

On parle donc ici d'une grave faute de **justice intergénérationnelle**.

Ainsi on **brise la chaîne de transmission du patrimoine**.

Les terres des Soeurs de la Charité ont été acquises pour nourrir les indigents et les malades de Québec. Ce sont des terres nourricières que l'on se doit de préserver pour la population actuelle et les générations futures. Elles constituent un bien commun avec une grande valeur environnementale, sociale et patrimoniale. Les bénéfices à long terme pour l'ensemble des habitants de la ville de Québec sont bien plus importants que les profits à court terme que feront les fondations et promoteurs privés. **Ce dont ces terres ont besoin, c'est d'un statut de protection perpétuel, rien de moins ».**

(Appel à l'action)

L'accaparement des terres est un phénomène généralisé mondialement. C'est une tendance lourde. Certaines nations en sont durement touchées et cela affecte une large partie de leur population.

Le Québec n'a pas encore atteint un seuil critique, mais son avenir risque d'être sombre, si on n'en prend pas garde. L'action citoyenne comme celle d'aujourd'hui et les autres actions petites et grandes demeurent une arme de protection.

Merci à tous d'être là et bonne journée.